

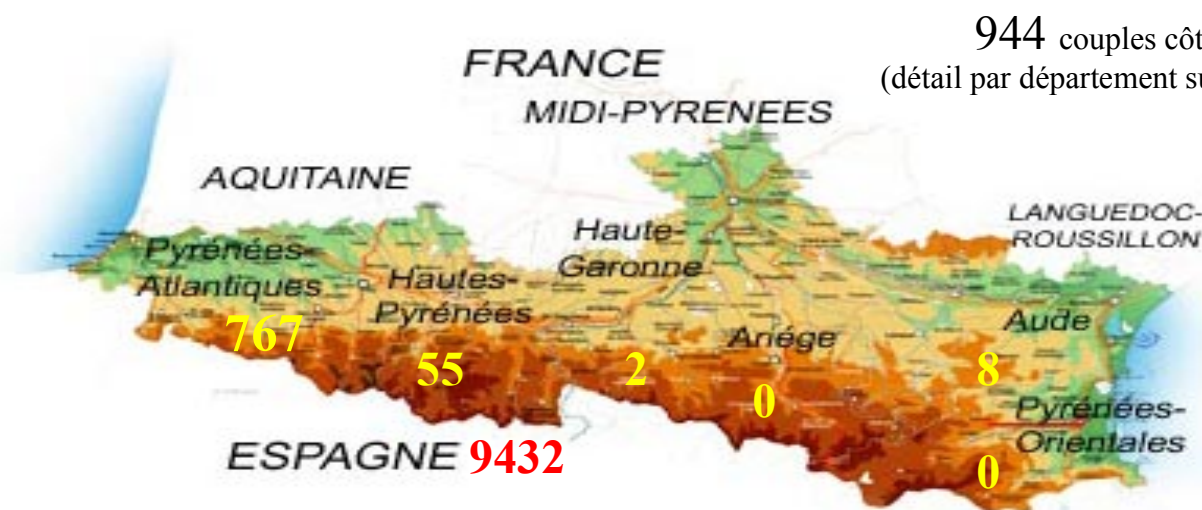
FLASH SV CRA 2 & 16

2016_01

VOL AU DESSUS D'UN NID DE VAUTOURS

Suite à deux accidents mortels survenus récemment sur le territoire espagnol et dont l'origine avérée est dans les deux cas une collision en vol avec un vautour, les instances de sécurité des CRA Aquitaine et Midi-Pyrénées tiennent à informer les pilotes de leurs structures affiliées :

- que dans les **Pyrénées françaises**, le risque de rencontre avec des vautours est supérieur dans la partie Ouest de la chaîne (cf. carte de répartition ci-dessous) ;
- que le risque maximal se situe au niveau des **Pyrénées espagnoles**, la population recensée de l'autre côté de la frontière apparaissant comme 10 fois supérieure à celle nichant côté français.



Nombre de **couples de vautours** recensés en 2014 (Source : Ligue de Protection des Oiseaux Pyrénées)

Compte tenu de ces constatations, la plus grande prudence est recommandée lors des vols en montagne et/ou à destination des terrains espagnols autres que ceux situés en plaine ou en bord de mer. Il est rappelé en outre :

- que les vautours évoluent généralement en groupe, de préférence dans les ascendances situées au vent du relief ;
- qu'en cas de perception d'un danger, un rapace replie ses ailes par instinct et plonge aussitôt à la verticale.

La Commission Sécurité des CRA Aquitaine et Midi-Pyrénées.